HSBC Global Investment Funds

Euro Core Credit Bond

Prospectus simplifié

Novembre 2007

HSBC

Euro Core Credit Bond

Informations importantes

Le présent Prospectus simplifié est un condensé des informations essentielles relatives au Compartiment. Si vous désirez obtenir un complément d'informations avant de prendre une quelconque décision d'investissement, veuillez consulter le prospectus complet (le « Prospectus complet ») le plus récent. Les termes qui ne sont pas autrement définis dans le présent document sont réputés avoir la signification qui leur est attribuée dans le Prospectus complet. Pour un état du portefeuille-titres du Compartiment, veuillez vous reporter au rapport financier le plus récent.

HSBC Global Investment Funds – Euro Core Credit Bond (ci-après le « Compartiment ») est un compartiment de HSBC Global Investment Funds (ci-après la « Société »). HSBC Global Investment Funds est une société d'investissement à compartiments multiples de droit luxembourgeois constituée sous la forme d'une société anonyme le 21 novembre 1986.

La Société est créée pour une durée indéterminée en tant qu'OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières) conformément à la Partie I de la Loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif, telle que modifiée (la « Loi de 2002 »).

Les droits et obligations des investisseurs, ainsi que les aspects légaux de leur relation avec la Société sont exposés dans le Prospectus complet. Ce dernier, de même que les rapports périodiques, peuvent être obtenus, sans frais, auprès de la Société.

Dans quels instruments le Compartiment peut-il investir ?

Objectif d'investissement

Ce Compartiment vise un rendement absolu en investissant au moins deux tiers du total de ses actifs hors liquidités dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe (obligations, etc.) de catégorie « investment grade » ou autres titres apparentés libellés en euros. Le Compartiment investira principalement dans des émissions privées de catégorie « investment grade », libellées en euros sans exclure toutefois la possibilité d'investir dans des titres émis ou garantis par des gouvernements, des agences gouvernementales ou des organismes supranationaux. Le Compartiment peut également investir dans des instruments financiers dérivés tels que des futures, options, swaps (y compris notamment des *credit default swaps* et des *total return swaps*) ainsi que des contrats de change à terme et autres dérivés sur devises et risque de crédit. Il entend employer ces instruments financiers dérivés notamment aux fins de gestion des risques de taux et de crédit ainsi que de sa position en devises mais aussi pour améliorer sa performance lorsque le Conseiller en investissement estimera que le fait d'investir dans de tels instruments sert les objectifs de placement du Compartiment.

L'exposition globale aux instruments financiers dérivés n'excédera pas la Valeur nette d'inventaire du Compartiment. Cette exposition sera calculée selon la méthode de la VaR (valeur à risque).

Date de lancement

7 avril 2003

Devise de référence

Euro

À qui le Compartiment s'adresse-t-il ?

Profil de l'investisseur type

Le Compartiment (qui appartient à la catégorie « Core ») s'adresse aux investisseurs qui envisagent un placement sur le moyen voire long terme. Il peut constituer un investissement principal du fait de son exposition aux marchés obligataires, telle que définie dans sa politique d'investissement. Il investira principalement dans des obligations de catégorie « Investment grade » sur des marchés affichant un niveau de volatilité moyen.

Afin de déterminer si ce Compartiment convient à votre profil d'investisseur, nous vous invitons à consulter votre bureau de représentation, votre courtier, banquier, comptable ou tout autre conseiller financier ou juridique de votre choix.

Quels sont les risques liés à un investissement dans le Compartiment ?

Profil de risque

L'investissement dans le Compartiment comporte certains risques, y compris, entre autres, ceux repris ci-dessous. Les investisseurs potentiels sont priés de lire le Prospectus complet dans son intégralité de manière à se faire une idée claire et précise du Compartiment avant de procéder à un quelconque placement. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment et la performance obtenue par le passé ne préjuge en rien des résultats futurs.

- **Risque de taux**

Tout ou partie des actifs du Compartiment sont exposés aux marchés obligataires. La valeur desdits actifs peut évoluer à la hausse comme à la baisse et est fortement influencée par les fluctuations de taux.

- **Risque de crédit**

Tout ou partie des actifs du Compartiment sont exposés au risque de crédit. La valeur desdits actifs peut évoluer à la hausse comme à la baisse au gré des variations de la note de crédit de l'émetteur sous-jacent d'un titre.

- **Risque de change**

Tout ou partie des actifs du Compartiment sont exposés au risque de change. Certains titres sous-jacents peuvent être libellés dans des devises autres que la devise de transaction du Compartiment. La valeur de ces titres peut évoluer à la hausse comme à la baisse dans le sillage des taux de change concernés.

- **Risque associé aux produits dérivés**

Le prix d'un instrument financier dérivé (IFD) peut s'avérer extrêmement volatil. En effet, toute variation de prix, aussi infime soit-elle, affectant le sous-jacent d'un IFD peut engendrer des fluctuations importantes du cours de l'IFD en question. L'investissement en IFD peut dès lors entraîner des pertes supérieures au montant investi.

Veuillez vous reporter au Prospectus complet pour de plus amples détails.

Informations relatives aux Classes d'Actions

Les Classes d'Actions suivantes pourront être émises :

Classe A	Les Actions de cette Classe sont accessibles à tout type d'investisseur.
Classe E	Les Actions de cette Classe ne sont commercialisées que dans certains pays par des distributeurs sélectionnés à cet effet par le Distributeur principal et après avoir été approuvées par les autorités de tutelle compétentes. Les Actions de cette Classe ne sont commercialisées que dans certains pays par des distributeurs sélectionnés à cet effet par le Distributeur principal et après avoir été approuvées par les autorités de tutelle compétentes.
Classe I	Les Actions de cette Classe sont commercialisées par des distributeurs sélectionnés à cet effet par le Distributeur principal.
Classe J*	Les Actions de cette Classe sont destinées uniquement aux fonds de fonds gérés par le Groupe HSBC.
Classe P	Les Actions de cette Classe sont commercialisées dans certaines juridictions ou par des distributeurs sélectionnés à cet effet par le Distributeur principal.
Classe S_1	Les Actions de cette Classe sont commercialisées dans certaines juridictions ou par des distributeurs sélectionnés à cet effet par le Distributeur principal, étant entendu que les investisseurs doivent disposer du statut d'investisseur institutionnel au sens de l'article 129 de la Loi de 2002.
Classe W	Les Actions de cette Classe seront commercialisées par des distributeurs qui font partie du Groupe HSBC, en tant que membre ou entité affiliée, et sont sélectionnés à cet effet par le Distributeur principal, étant entendu que les investisseurs doivent disposer du statut d'investisseur institutionnel au sens de l'article 129 de la Loi de 2002. Les Actions de Classe W seront exemptes de frais opérationnels et administratifs. Tous les frais et charges alloués à cette Classe seront directement pris en charge par les membres et autres entités affiliées du Groupe HSBC.
Classe X	Les Actions de cette Classe seront commercialisées par des distributeurs sélectionnés à cet effet par le Distributeur principal, étant entendu que les investisseurs doivent bénéficier du statut d'investisseur institutionnel au sens de l'article 129 de la Loi de 2002.
Classe Z	Les Actions de cette Classe sont destinées aux investisseurs sous mandat de gestion discrétionnaire auprès du Groupe HSBC ainsi qu'aux investisseurs désireux de souscrire via un distributeur sélectionné par le Distributeur principal, pour autant que lesdits investisseurs possèdent le statut d'investisseur institutionnel au sens de l'article 129 de la Loi de 2002.

*Les différents types de Classe J au sein d'un même Compartiment seront numérotés 1, 2, 3… de façon à apparaître sous la forme J1, J2, J3… (veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus complet pour plus de détails).

Affectation des résultats

La Société offre des Actions de capitalisation et de distribution au sein de différentes Classes :

- Les **Actions de capitalisation** ne paient pas de dividendes et sont reconnaissables à la lettre « C » qui suit le nom du Compartiment et de la Classe.
- Les **Actions de distribution** sont reconnaissables à la lettre « D » qui suit le nom du Compartiment et de la Classe. Leur politique de distribution peut être résumée comme suit :

L'Assemblée des Actionnaires de chaque Classe d'Actions de distribution au sein de chaque Compartiment décidera, à la clôture de l'exercice financier, du montant des dividendes à distribuer par le Compartiment aux Actionnaires de cette Classe. Le Conseil d'administration de la Société se réserve le droit de déclarer des dividendes intérimaires au titre de certains Compartiments.

Les dividendes seront annoncés dans la presse financière. Le paiement des dividendes sera effectué dans les six semaines qui suivent leur communication aux Actionnaires des Compartiments concernés en registre à la date d'enregistrement desdits dividendes.

Frais et charges

Classe d'Actions	Commission de gestion (%)	Frais opérationnels et administratifs (%)	Total Expense Ratio (%) (frais de transaction inclus)
Classe A	1,00	0,35	1,35
Classe E	1,30	0,35	1,65
Classe I	0,50	0,25	0,75
Classe J*	0,60	0,25	0,85
Classe P	n/a	n/a	n/a
Classe S_1	n/a	n/a	n/a
Classe W	n/a	n/a	n/a
Classe X	0,35	0,15	0,50
Classe Z	0,00	0,25	0,25

* La Société de gestion perçoit également une commission de surperformance. Pour de plus amples détails concernant cette commission, veuillez consulter le Prospectus complet. Actuellement, la Société de gestion n'envisage pas de prélever une commission de surperformance au titre de la Classe d'Actions J.

Frais à charge des investisseurs

Commission de souscription	Maximum 5,54 % de la Valeur nette d'inventaire par Action (« Prix de souscription ») (pour toutes les Classes d'Actions)
Commission de conversion	Maximum 1,00 % de la valeur des Actions faisant l'objet de la conversion (pour toutes les Classes d'Actions)
Commission de rachat	Aucune
Autres frais	Des frais s'élevant à maximum 2,00 % de la Valeur nette d'inventaire des Actions présentées au rachat ou à la conversion peuvent être prélevés lorsque le Conseil d'administration estime qu'un investisseur est impliqué dans des pratiques spéculatives telles que détaillées dans le Prospectus complet

Imposition des Actionnaires / de la Société

Les investisseurs potentiels devraient vérifier auprès de leurs conseillers financiers les obligations résultant de l'acquisition, de la possession, du rachat, du transfert, de la vente ou de la conversion d'Actions au regard de la loi applicable dans les juridictions auxquelles ils sont soumis, y compris les conséquences fiscales et toute exigence en matière de contrôle des changes.

En vertu des lois et pratiques en vigueur, la Société n'est soumise au Luxembourg à aucun impôt sur le revenu. Conformément à la Loi luxembourgeoise du 21 juin 2005 qui transpose la Directive 2003/48/CE en matière de fiscalité des revenus de l'épargne adoptée par le Conseil le 3 juin 2003, une retenue à la source peut cependant être appliquée à compter du 1er juillet 2005. Veuillez vous reporter au Prospectus complet pour plus de détails. La Société doit s'acquitter au Luxembourg d'une taxe d'abonnement annuelle correspondant à 0,05 % de sa Valeur nette d'inventaire. Cette taxe est réduite à 0,01 % de la VNI pour les Compartiments et Classes d'Actions exclusivement réservés aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 129 de la Loi de 2002, ainsi que pour les Compartiments monétaires. Ladite taxe est calculée et payable trimestriellement.

Aucun droit de timbre ou autre taxe ne sont payables au Luxembourg du fait de l'émission d'Actions par la Société.

Publication des prix

Les prix des Actions sont disponibles dans les bureaux de la Société, du Distributeur principal et des représentants locaux dont les noms figurent dans le Prospectus complet. Le Prix de rachat est publié quotidiennement dans le *Financial Times* et tout autre journal choisi par le Conseil d'administration, et ce dans les devises concernées telles que déterminées en tant que de besoin par ce dernier.

Les prix sont calculés chaque Jour de transaction sur la base de la Valeur nette d'inventaire de la Classe d'Actions concernée au sein du Compartiment visé dans les différentes devises dudit Compartiment. Le Prix de souscription par Action d'une quelconque Classe au sein d'un quelconque Compartiment comprend une commission de souscription représentant jusqu'à 5,54 % de la Valeur nette d'inventaire par Action. Le Prix de rachat est égal au Prix de transaction.

Veuillez vous reporter au Prospectus complet pour de plus amples détails.

Souscriptions, rachats et conversions d'Actions

Pour pouvoir être exécutés le jour même, les ordres de souscription, rachat et conversion d'Actions d'un quelconque Compartiment doivent être envoyés au Distributeur principal, à un Représentant ou directement à la Société, chaque Jour de transaction, avant l'heure de clôture.

Par Jour de transaction il faut entendre tout jour où les banques sont normalement ouvertes au Luxembourg (« Jour ouvré ») (excepté durant une période de suspension du négoce des Actions) qui correspond également, pour chaque Compartiment, à un jour où les places boursières et les marchés réglementés des pays où le Compartiment investit de manière substantielle fonctionnent normalement. Les Jours ouvrés qui ne sont pas des Jours de transaction seront indiqués dans les rapports annuel et semestriel mis à disposition au siège social de la Société. Les jours de fermeture spécifiques seront indiqués dans les rapports annuel et semestriel mis à disposition au siège social de la Société.

Les investisseurs souscrivant pour la première fois doivent remplir un bulletin de souscription. Les ordres de souscription ultérieurs ou de rachat peuvent être transmis par lettre, fax ou téléphone (auquel cas une confirmation écrite sera demandée).

Les ordres de souscription, rachat ou conversion seront envoyés à :
RBC Dexia Investor Services Bank S.A.
14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg
Tél. : +(352) 2547019553 – Fax : +(352) 2547019500

Lieux de réception des ordres et heures de clôture :

- **Hong Kong** — 16h00 (heure de Hong Kong) chaque Jour ouvré à Hong Kong
- **Jersey** — 17h00 (heure de Jersey), le Jour ouvré qui précède le Jour de transaction
- **Reste du monde** — 10h00 (heure de Luxembourg) chaque Jour de transaction

Le règlement des souscriptions, net de tous frais, peut être effectué par chèque, virement bancaire ou transfert télégraphique auprès des banques correspondantes en mentionnant le nom du souscripteur et le Compartiment visé, endéans les quatre jours (Jours ouvrés au cours desquels les banques fonctionnent normalement sur les principales places financières où la devise dans laquelle les Actions ont été souscrites est négociée) qui suivent l'exécution de l'ordre de souscription.

Les Actions sont provisoirement allouées mais ne sont effectivement enregistrées qu'une fois le montant de la transaction crédité sur le compte de la Société ou à son ordre.

Les avis d'opéré et, pour les investisseurs n'ayant pas rempli de bulletin de souscription, les formulaires d'enregistrement, sont postés à l'adresse des investisseurs lors de l'attribution des Actions.

Veuillez vous reporter au Prospectus complet pour de plus amples détails.

Informations concernant la souscription et le rachat d'Actions

Classe d'Actions	Montant minimum de souscription initiale		Seuil de détention minimum	
Classe A	USD	5 000	USD	5 000
Classe E	USD	5 000	USD	5 000
Classe I	USD	1 000 000	USD	1 000 000
Classe J	USD	100 000	USD	100 000
Classe P	USD	50 000	USD	50 000
Classe S_1	USD	100 000	USD	100 000
Classe W	USD	100 000	USD	100 000
Classe X	USD	2 000 000	USD	2 000 000
Classe Z	USD	1 000 000	USD	1 000 000

Aucun montant minimum n'est fixé en ce qui concerne les souscriptions ultérieures. Le cas échéant, les montants investis seront convertis dans une des devises de transaction. Certaines Classes d'Actions ne sont pas disponibles dans certaines juridictions.

Devises de transaction et Classes d'Actions disponibles

Les investisseurs peuvent souscrire des Actions et effectuer leurs paiements dans la Devise de référence du Compartiment ou dans l'une des Devises de transaction suivantes : euro, livre sterling, dollar de Singapour et dollar US. Le dollar canadien et le zloty polonais sont disponibles en tant que Devises de transaction au sein de certaines Classes ou auprès de distributeurs sélectionnés à cet effet et/ou dans certains pays. La Société peut autoriser d'autres Devises de transaction sur demande.

Le Distributeur principal ou l'Agent de transfert organiseront les opérations de change nécessaires pour le compte de l'investisseur et à ses frais aux taux de change en vigueur le Jour de transaction concerné.

Classe d'Actions	Code ISIN	
Classe A	AC	LU0165124784
	AD	LU0165124867
Classe E	EC	LU0165091165
	ED	LU0165091595
Classe I	IC	LU0165125831
	ID	LU0165125914
Classe J	J1C	LU0310512743
	J1D	LU0310512826
Classe P	PC	n/a
Classe S_1	n/a	n/a
Classe W	n/a	n/a
Classe X	XC	LU0165108829
	XD	LU0165109470
Classe Z	ZC	LU0165108829
	ZD	LU0165109470

Performance annuelle

Classe A

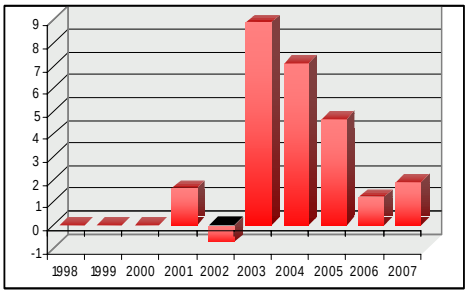

Classe I*

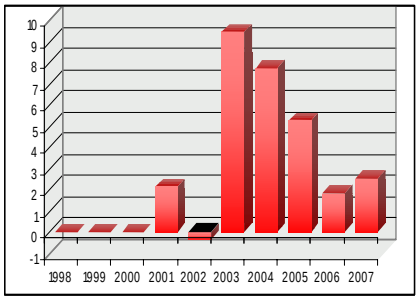

Classe Z

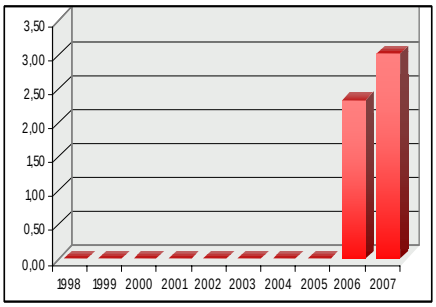

Date de calcul : 30 mars 2007
Devise : Devise de référence

La politique d'investissement du Compartiment a été modifiée le 10 juin 2005. Avant le 7 avril 2003, la performance annuelle est celle du Compartiment HSBC Asset Management High Return European Bonds dont le Compartiment est issu. Le Compartiment a été lancé le 19 novembre 2001. La dénomination du Compartiment était Euro Credit Bond jusqu'au 16 avril 2007, date à laquelle sa politique d'investissement a été modifiée.

La Classe J n'ayant pas encore été lancée, aucune performance annuelle n'est renseignée dans le présent Prospectus simplifié.

Étant donné que l'historique de performance de la Classe E est inférieur à un an, aucune performance annuelle n'est renseignée dans le présent Prospectus simplifié.

Veuillez noter que la performance passée ne préjuge aucunement des rendements futurs. Le prix des Actions et les revenus qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi.

Taux de rotation annualisé

1,31 %*

**Calculé conformément aux dispositions prévues par la Circulaire 03/122 de la CSSF datée du 19 décembre 2003.*

Informations complémentaires

Société de gestion
HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Agent de transfert
RBC Dexia Investor Services Bank S.A.
14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg
Tél. : +(352) 254 701 9553 – Fax : +(352) 254 701 9500

Distributeur principal
HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Banque dépositaire, Agent administratif et Agent payeur central
RBC Dexia Investor Services Bank S.A.
14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg

Conseiller en investissement
Halbis Capital Management (France)
Immeuble Ile de France, 4, Place de la Pyramide, La Défense 9, 92800 Puteaux, France

Agent payeur à Hong Kong
The Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited
HSBC Main Building, 1, Queen's Road, Central, Hong Kong

Réviseurs d'entreprises
KPMG Audit, Réviseurs d'Entreprises
31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Siège social de la Société
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Autorité de tutelle
Commission de Surveillance du Secteur Financier
Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Promoteur
Groupe HSBC

Contact

Société de gestion
HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Tél. : (+352) 40 46 46 1
Fax : (+352) 40 46 74